

# Notes de lecture

La première partie de l'ouvrage raisonne en économie fermée. Tout d'abord est étudié le lien négatif entre taux d'intérêt réel et demande de biens et services, la mesure de ce lien fournissant une base rationnelle à la détermination du taux d'intérêt. Puis dans un second chapitre, les auteurs montrent comment les autorités monétaires peuvent utiliser ce lien dans leur politique, par exemple pour contrôler l'inflation. Mais la politique monétaire n'agit directement que sur les taux à court terme. Le troisième chapitre s'intéresse donc aux taux d'intérêt sur le long terme, sensibles aux anticipations des agents concernant l'inflation et le niveau des taux d'intérêt réels mais aussi aux déséquilibres entre épargne et investissement. Le quatrième chapitre de l'ouvrage étudie la différenciation des taux selon les catégories d'emprunteurs et les canaux de financement.

L'ouvrage se conclut sur une analyse en économie ouverte montrant comment s'effectuent les arbitrages entre les taux d'intérêt des différents pays et comment ceux-ci se trouvent liés, au moins partiellement, en régime de change fixe ou en régime de change flottant.

Riche des recherches effectuées, des expertises rendues et des enseignements dispensés par ses auteurs dans différents contextes, cette synthèse s'apparente plus par sa forme et son contenu à un manuel pour étudiants en économie qu'à une vulgarisation grand public.

## L'AVENIR DE LA PROTECTION SOCIALE

CONFÉRENCE DE STOCKHOLM  
29 JUIN-1ER JUILLET 1998

Fédération suédoise des caisses d'assurance.

À l'initiative du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales suédois et de l'Association Internationale de la Sécurité sociale, une conférence s'est tenue en juillet 1998 sur l'avenir de la protection sociale. Ses actes paraissent aujourd'hui en français.

Les contributions latino-américaines et européennes sont importantes, chaque représentant plaidant bien sûr pour l'excellence de sa réforme. Mais la diversité des

points de vue est en elle-même éclairante.

On lira avec intérêt l'intervention d'Henri Lourdel au nom de la CES qui insiste sur la nécessité d'une Sécurité sociale fondée sur la solidarité et la cohésion sociale.

Dans l'annexe «Répartition ou capitalisation dans les systèmes de pension ?» Michel Laroque expose différences et ressemblances entre les deux types de système et préconise une place «complémentaire et limitée» pour des régimes complémentaires de retraite en capitalisation car une place trop importante donnée à la capitalisation «risquerait de se révéler une catastrophe pour les futurs retraités, sauf reconstitution de régimes en répartition». Il n'y a pas de solution parfaite «ce qui permet des formules mixtes afin de ne pas mettre tous les œufs dans le même panier».

## INTÉRESSEMENT - PARTICIPATION - ACTIONNARIAT

Liaisons Sociales. 1999, 100 pages, 190 francs + 29 francs de participation aux frais d'envoi.

Le point technique sur l'intéressement et la participation ainsi que sur l'actionnariat des salariés. On lira avec intérêt les pages sur les plans d'options sur actions (les fameux «stocks options» révélés au grand public par M. Jaffré : «Introduit en droit français par la loi n° 70-1322 du 31 décembre 1970, dont les dispositions ont été naturellement intégrées à la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, le mécanisme des plans d'options sur actions, encouragé ou décrié selon l'époque ne cesse de voir son régime juridique modifié par des textes d'inspiration et de natures diverses, notamment au regard du traitement fiscal et social des avantages financiers qu'il est susceptible de générer pour ses bénéficiaires.

Ce régime juridique se caractérise en conséquence, à l'heure actuelle, par sa délicate lisibilité compte-tenu de l'incohérence voire des contradictions générées par les différentes strates législatives qui le constitue».

La situation est évolutive, une réforme est attendue. En attendant, cet ouvrage permet de bien connaître la situation actuelle.